

Ville de
Saint-Sauveur



AVIS PUBLIC

Démolition d'un immeuble d'intérêt patrimonial

AVIS est donné que le comité de démolition se prononcera sur la demande de démolition d'un immeuble d'intérêt patrimonial situé au :

1313, chemin du Grand-Ruisseau

Le comité se tiendra le 3 juillet 2023 à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 1, place de la Mairie à Saint-Sauveur.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville.

Tous les renseignements peuvent être obtenus au Service du greffe, au 450-227-0000 ou par courriel à greffe@vss.ca.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 19 juin 2023.

Le greffier,

Yan Senneville, OMA